

RÉABONNEMENTS

SAISON 2020/2021

NOM : PRÉNOM : Né(e) le / /

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

PORTABLE : EMAIL :

RÉABONNEMENT 2020-2021 DU 10 JUILLET AU 3 AOÛT 2020	PRIX TTC	QUANTITÉ	TOTAL EN €
ABONNEMENT ROUGE			
CATÉGORIE 1 - PLEIN TARIF	400 €		
CATÉGORIE 1 - TARIF RÉDUIT*	320 €		
CATÉGORIE 2 - PLEIN TARIF	315 €		
CATÉGORIE 2 - TARIF RÉDUIT*	255 €		
ABONNEMENT BLEU			
CATÉGORIE 1 - PLEIN TARIF	320 €		
CATÉGORIE 1 - TARIF RÉDUIT*	255 €		
CATÉGORIE 2 - PLEIN TARIF	255 €		
CATÉGORIE 2 - TARIF RÉDUIT*	205 €		
TOTAL			

*(Moins de 18 ans (nés après le 1er septembre 2002), étudiants, demandeurs d'emploi, militaires et personnes handicapées).

SOUSCRIPTION :

- ✓ **Par internet :** sur <https://www.lesducsdangers.fr/> (paiement comptant).
- ✓ **Au Bureau de la SA :** Angers IceParc - 5 avenue de la Constitution, 49100 ANGERS - Tramway : Arrêt Berges de Maine
Précision : à partir du 17 août (la patinoire Angers IceParc est fermée au public jusqu'à cette date).
- ✓ **Par courrier :** Bon à retourner à S.A. Les Ducs d'Angers - 5 avenue de la Constitution, 49100 ANGERS, signé et daté.
- ✓ **Par mail :** Bon à envoyer à abonnes@lesducsdangers.fr, signé et daté + chèque à envoyer par voie postale.

MODALITÉS DE PAIEMENT :

- ☐ Espèces
 ☐ CB
 ☐ Chèques (à l'ordre de : S.A. Les Ducs d'Angers) - possibilité 2 fois sans frais

PLACEMENT :

- ✓ Pour les inscriptions au Bureau de la S.A. : placement à définir sur place
- ✓ Pour les inscriptions par mail ou courrier : placement à définir dès réception du bulletin

PARRAINAGE : (merci d'indiquer le nom et prénom du nouvel abonné)

A

Le

Signature « Lu et approuvé » :

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT

Article 1 – Objet : La présente carte d'abonnement donne droit d'accès à la patinoire Angers IceParc pour assister aux matchs des Ducs d'Angers se déroulant dans le cadre de la Synergla Ligue Magnus pour la saison 2020/2021, soit 22 matchs de la saison régulière ainsi que les matchs de préparation du mois de septembre 2020. Elle donne accès également aux matchs de Coupe de France à domicile. Dans le cadre de l'abonnement Bleu, la carte donne accès aux quarts de finale de playoffs Synergla Ligue Magnus 2021 à l'Angers IceParc. Dans le cadre de l'abonnement Rouge, la carte donne accès à l'intégralité des playoffs de Synergla Ligue Magnus 2021 à l'Angers IceParc. Considérant la nature aléatoire de nos offres (durée du parcours en playoffs non garantie), aucun remboursement ne sera proposé à l'issue de la saison, tous types d'abonnement confondus. L'abonnement est valable dès réception des justificatifs pour les abonnements tarifs réduits (carte d'identité, passeport, livret de famille, carte étudiante 2020/2021, carte demandeur d'emploi, carte d'invalidité ou carte mobilité inclusion d'au moins 50%).

Article 2 – Durée : Le contrat est à durée déterminée pour l'année sportive 2020/2021 telle que définie par la Fédération Française de Hockey sur Glace (FFHG) pour assister au déroulement des matchs de Synergla Ligue Magnus à l'Angers IceParc.

Article 3 – Prestations : La S.A. Les Ducs d'Angers s'engage à assurer à l'abonné l'accès à sa place réservée dans l'Angers IceParc, selon les modalités de l'abonnement inscrites dans l'article 1. Pour l'abonnement Bleu, l'abonné aura la possibilité de réserver prioritairement sa place dans la même catégorie sur une période déterminée. Au-delà, cet avantage sera automatiquement caduc. Les commandes seront servies dans l'ordre d'arrivée dans la limite des sièges disponibles. La S.A. Les Ducs d'Angers ne saurait être tenue responsable dans l'hypothèse où aucune place ne serait disponible dans la même catégorie.

Article 4 – Utilisation de la Carte : L'abonné reconnaît que pour des impératifs de sécurité, il est nécessaire que la S.A. Les Ducs d'Angers connaisse son identité et son adresse.

Article 5 – Conditions d'accès : L'abonné doit présenter sa carte au contrôle pour entrer dans l'Angers IceParc. En vertu du règlement de la Fédération Française de Hockey sur Glace, tout spectateur doit être muni d'un billet, enfants mineurs compris. L'abonné s'engage à respecter le règlement intérieur de l'Angers IceParc et les dispositions de la loi ALLIOT-MARIE N°93-1282 du 6 décembre 1993, à ne pas contrevenir aux règles de sécurité et à se plier aux impératifs de sécurité (fouille, contrôle d'identité, mises en consignes d'objets inopportuns ou dangereux...) par le service de sécurité. L'abonné devra se conformer à toutes les règles existantes ou susceptibles d'être édictées par la S.A. Les Ducs d'Angers et la FFHG. L'abonné s'engage à respecter les consignes, notamment de sécurité prises, lors d'un match, par le gestionnaire de la patinoire (UCPA) afin d'assurer la sécurité des supporters. L'entrée dans la patinoire sera refusée aux personnes en état d'ébriété et/ou sous l'emprise de toute drogue. Toute sortie de la patinoire est considérée comme définitive. Toute infraction constatée, fraude ou tentative de fraude, entraînera de plein droit la résiliation de l'abonnement sans remboursement et sans préjudice de poursuites pénales.

Article 6 – Responsabilités : La S.A. Les Ducs d'Angers n'encourra aucune responsabilité du fait de la survenance de tout événement constituant un cas de force majeure ou survenant du fait d'un tiers et notamment, intempéries, grèves, changement de réglementation, occultations, pandémies, décisions de toute autorité compétente en matière de sécurité et de discipline notamment impossibilité d'utiliser la patinoire. La S.A. Les Ducs d'Angers n'est en aucun cas responsable des modifications du calendrier des matchs pour la saison 2020/2021. L'abonné renonce expressément à toute indemnité de quelque nature que ce soit, en cas de survenance d'un des faits visés ci-dessus. La S.A. Les Ducs d'Angers n'est en aucun cas responsable des infractions commises pendant le déroulement des rencontres dans l'Angers IceParc, ni des dommages subis sauf s'ils engagent la responsabilité civile de la S.A. Les Ducs d'Angers dans la limite des assurances souscrites à cet effet.

Article 7 - Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des présentes est régi par le droit français.

Je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales énoncées dans ce document.

Loi Informatique et Liberté : à tout moment, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous autorisez la S.A. Les Ducs d'Angers à utiliser vos données pour vous contacter à fins utiles concernant votre abonnement, pour recevoir ses infos /e-news, offres et celles des partenaires.

Vous pouvez vous opposer à cette utilisation en cochant la case ci-après ☐

PLAN DE LA PATINOIRE

ANGERS ICEPARC

